

# CNIS formation "commerce-services" La mesure des prix dans les services

3 – les perspectives de développement



21 mai 2007 formation « commerce, services »

### Les perspectives de développement

- Consolider le dispositif
- Prendre en compte les besoins d'informations dans le cadre du nouveau contexte lié au changement de nomenclature
  - -Demande européenne
  - Demande des comptables nationaux
  - -Nouvelle organisation de la classification
- Proposer une extension du champ de calcul des indices de prix dans les services



### Consolider le dispositif

- › Diffuser les indices calculés
  - -Diffusion au niveau de la CPA à 4 chiffres
  - Le consensus avec les professionnels doit être recherché
- › Diffuser des indices agrégés
  - –Quand c'est possible (72- informatique)
  - -Orienter les travaux vers le calcul d'indices agrégés
- > Rebaser quand c'est nécessaire
  - -En général tous les 5 ans
  - -Exceptions pour certaines branches de l'informatique



#### Les demandes d'Eurostat

- Les priorités de la Task Force de 2002 sur les SPPI:
  - -Tout le champ CNIS (hors location) en priorité 1
  - -L'immobilier en priorité 1
  - -Holdings: priorité 3 « difficile à définir »
  - –R&D : priorité 3 « difficultés conceptuelles à définir le prix »
  - Banque et assurance : « nécessite des analyses complémentaires » pas une priorité.
  - -Les services divers rendus aux entreprises: priorité 2



#### Les demandes d'Eurostat

- Pour Eurostat les besoins exprimés dans le cadre de STS (statistiques de court terme) pointent
  - Administration d'entreprises
  - -Activités immobilières
  - -Recherche et développement
  - Activités de location
  - -Sections K (finance et assurance) P (éducation) Q, R, S
  - -Une seule exigence du règlement suite à NACE rev 2:
     63.2 les agences de presse (400 K€de CA en 2005 selon EAE)



#### Les besoins des comptables nationaux

- Des indices de qualité C dans des services rendus aux entreprises:
  - Administration d'entreprises
  - Etudes de marché-sondages (un indice en 2007)
  - Services divers aux entreprises
- La recherche et développement sera traitée en FBCF et aura donc une influence accrue sur la mesure du PIB en volume (indice C actuellement)
- › Hors services rendus aux entreprises des indices C:
  - Assainissement (indices B et C)
  - Banque et assurance (indices B et C)



### Prendre en compte la nouvelle nomenclature

- -div 64: Postes et télécoms
  - « information et communication »
- -div 71: location sans opérateur
- Section N « services administratifs et de soutien »

-div 72: activités informatiques

- Section J « information et communication »
- Div 74: services fournis princip aux entreprises
- Section M « activités spécialisées scientifiques et techniques »
- Section N

Section J

CNIS 21 mai 2007- formation "commerce services"



### Prendre en compte la nouvelle nomenclature

- Section J information et communication
- > Section K activités financières et d'assurance
- Section L activités immobilières
- Section M activités spécialisées, scientifiques et techniques
- Section N activités de services administratifs et de soutien
- Section O administration publique
- > Section P éducation



### Prendre en compte la nouvelle

nomenclature

Section J— « information et communication »

-58 édition

58.1 livres

58.2 logiciels

- –59 prod films, vidéo, TV, édition musicale
- -60 diffusion et programmation
- -61 télécommunications
- -62 services des techno. de l'information
- -63 services d'information63.1 traitement données

63.2 autres serv information (agences de presse)

-On dispose déjà ce ce qui est ombré

CNIS 21 mai 2007- formation "co



## Prendre en compte la nouvelle nomenclature

- -Section M
- « activités spécialisées scientifiques et techniques »

- -69 juridique et comptable
- -70 sièges sociaux
- -71 archi, ingénierie, contrôle, analyse tech.
- -72 recherche et dévlpt
- -73 publicité etudes de marché
- -74 autres activités

74.1 spécialisées

74.2 activités photo

74.3 traduction

74.9 autres

-75 activités vétérinaires

-On dispose déjà ce ce qui est ombré

CNIS 21 mai 2007- formation "co

### Prendre en compte la nouvelle

nomenclature

#### -Section N

« activités de services administratifs et de soutien »  77 activités de location et location bail

- 78 activités liées à l'emploi
- 79 agences de voyage, voyagistes (IPC)
- 80 enquêtes et sécurité
- 81 services relatifs aux bâtiments et aménagements paysagers
- 82 activ adm et soutien
  - 82.1 act adm soutien
  - 82.2 centres d'appels
  - 82.3 salons congrès
  - 82.9 services soutien entreprises

-On dispose déjà ce ce qui est ombré

CNIS 21 mai 2007- formation "co

# Si l'on se compare aux autres pays développés

- La France est globalement dans les 10 premiers pays pour le nombre d'indices de prix calculés dans les services
- Mais les 10 premiers ont au moins un indice
  - -dans l'intermédiation financière
  - -dans les services immobiliers (voire 2 ou 3)
- > Et la plupart ont un indice dans l'assainissement



## L'orientation générale proposée à moyen terme

- Dans un objectif de cohérence d'ensemble (indices agrégés), viser à disposer d'indices de qualité A dans les 5 ans dans les :
  - –section J (information et communication)
  - -Section L (immobilier)
  - -section M (activités spécialisées, scientifiques et techniques)
  - section N (activités de services administratifs et de soutien)

